

L' Echo Moulinois



Mot éditorial

Chères moulinoises, chers moulinois,

À l'approche de la fin de ce mandat municipal, notre commune poursuit son action quotidienne au service de tous. Les équipes municipales et les agents continuent à travailler pour maintenir la qualité de nos services publics, entretenir nos équipements et accompagner les projets locaux.

Pourtant, les turbulences à répétition au sein de notre gouvernement ne nous aident pas à envisager l'avenir sereinement. En effet, depuis quelques temps, les équipes se succèdent et créent des incertitudes, sauf celle de savoir qu'il devient de plus en plus difficile d'obtenir des subventions pour nous aider à financer nos différents projets. Les dotations versées par l'Etat sont en baisse également et nous obligent à rester vigilants. Mais nous faisons le choix de continuer à investir pour l'avenir et aussi pour entretenir et moderniser nos infrastructures et bâtiments.

Dans un autre registre, le Sénateur Vogel, membre de la commission des finances, venu nous rencontrer le 2 septembre dernier, a su nous rassurer sur la situation financière de la commune. En effet, expert-comptable de métier, il nous a fourni un diagnostic fiscal et financier de la collectivité qui confirme une gestion rigoureuse.

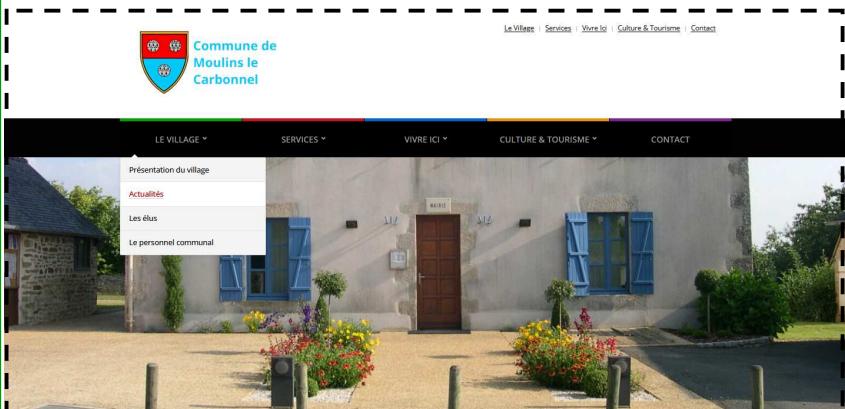
Par ailleurs, comme annoncé dans le précédent bulletin, le conseil municipal a élu Monsieur Emmanuel Guilmeau 3^e adjoint. Il succède ainsi à Monsieur Lenny Hue, dont la démission avait été actée par le Préfet en avril 2025.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 16 janvier 2026 pour la traditionnelle cérémonie des vœux et vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Site internet de la commune

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne du nouveau site internet officiel de la commune !

Il est accessible dès maintenant à l'adresse www.mlc72130.fr. Nous ferons cependant, très bientôt, évoluer ce lien vers www.moulinslecarbonnel.fr, afin que notre village apparaisse sous son nom complet mieux identifiable pour les personnes extérieures (touristes, entreprises, ...).



Ce site a été conçu pour faciliter vos démarches, vous informer plus rapidement et renforcer la communication entre la mairie et les citoyens.

Il se veut un outil pratique et moderne sur lequel vous trouverez :

- Les actualités de la commune et l'agenda des événements locaux ;
- Des informations pratiques sur les services municipaux, les horaires, les démarches administratives, etc. ;
- Une rubrique de contact pour poser vos questions ou signaler un problème ;
- Des documents téléchargeables (formulaire, comptes rendus, bulletins municipaux...) ;
- Et bien d'autres fonctionnalités à venir !

Il deviendra, nous l'espérons, un véritable lien entre la mairie, les associations, les entreprises locales et les habitants.

Vos suggestions seront les bienvenues !

Alors n'hésitez pas à nous écrire via le formulaire de contact ou à venir nous rencontrer en mairie pour partager vos idées.

COMMUNE DE MOULINS LE CARBONNEL

Mairie - 1 rue du Château - 72130 MOULINS LE CARBONNEL

Tél. : 02.33.26.88.57

Email : moulinslecarbonnel72130@gmail.com

N° 36

décembre 2025

COMMUNE



Vous avez dû constater que pendant plusieurs mois, il était impossible de rentrer par la porte principale du cimetière car la benne d'un camion des pompes funèbres avait accroché un pilier et, de ce fait, celui-ci menaçait de tomber. Désormais, après une réfection prise en charge par les assurances, cette entrée est de nouveau accessible.

CIMETIERE



Comme indiqué dans le précédent bulletin, l'aménagement du cimetière a été réalisé.

La pelouse ayant mal levé du fait de la sécheresse, le sous-traitant de l'entreprise Chapron, M. ROY Kévin, a réensemencé les parties nues à l'automne. Désormais, un tapis vert est bien présent.



SECURISATION

En début d'année, la commission travaux avait proposé au conseil municipal la sécurisation des piétons allant de la résidence du stade jusqu'au bourg.

Pour cela, un trottoir en enrobés a vu le jour à la fin du premier semestre ; il est très apprécié par les utilisateurs de ce quartier.



ILLUMINATIONS DE NOEL

Etant donné que nos agents sont habilités à conduire une nacelle, la municipalité a décidé, depuis 2 ans, de ne plus recourir à une société pour la location et l'installation des illuminations de Noël de la commune .

C'est pourquoi, chaque année un budget est réservé pour acheter des décorations de Noël afin de limiter les dépenses à terme car elles sont réutilisables.



RADAR PEDAGOGIQUE

Le radar pédagogique a été installé, rue de la Poterie, lors de l'aménagement du bourg en fin d'année 2021.

Ce radar enregistre les excès de vitesse au dessus de 50 km/h. En 2021-2022, il n'y avait que quelques excès car les automobilistes y prenaient attention. Mais depuis, d'après nos relevés, la fréquence de ces excès de vitesse n'a fait qu'augmenter progressivement.

Ils ont lieu à toutes les heures de la journée dépassant même les 100 km/h, plusieurs fois par jour, que ce soit en montant ou en descendant le bourg. Bien entendu, pour réaliser ces records de vitesse en direction d'Héloup, le marquage du stop n'est pas fait !!!

Au vu de ces constats alarmants, Madame le Maire a transmis l'historique des mesures à la gendarmerie et des contrôles ont déjà été effectués à plusieurs reprises.



Certains habitants de la rue des Métiers Battants estimant que des chauffeurs de voitures, de cars, de tracteurs, de camions roulaient trop vite, le radar a été déplacé début septembre afin de connaître les mesures de vitesses.

Pour donner suite aux requêtes des habitants et après concertation, les membres de la commission voirie ont décidé de faire des marquages « 30 » au sol dans une ellipse, rue des Métiers Battants, rue de la Poterie et rue de Saint Symphorien, afin de rappeler la vitesse autorisée.

Des travaux importants ont été réalisés à l'école afin de rendre les locaux de l'étude/garderie à la fois plus agréables et moins énergivores.



Durant l'été, des nouvelles menuiseries ont remplacé les portes et les fenêtres en bois à simple vitrage. Celles-ci avaient « l'avantage » d'offrir une aération permanente, même fermées, mais l'inconvénient, été comme hiver, de ne procurer aucun véritable agrément thermique.

Aux premiers jours de l'automne, dès la mise en route du chauffage, ATSEM et enfants remarquent déjà une très nette amélioration du confort.

La pose a été effectuée en 3 temps par l'entreprise MPO : fenêtres en juillet, portes en septembre, derniers accessoires, réglages et finitions en novembre.

En août, pendant environ 3 semaines, l'association « Etudes et chantiers » a remis à neuf les murs et les plafonds de la garderie, de l'étude et du couloir d'accès. Décapage des peintures écaillées, rebouchage des trous et des fissures, enduisage et pose de toile de verre, peintures de finition ont occupé une équipe à effectifs variables mais d'au moins 6 personnes.

Parallèlement, un devis de remplacement de la chaudière fuel dans le bâtiment historique a été signé.

Ce nouvel équipement, s'il ne peut ouvrir droit à des subventions liées à la transition énergétique, permettra néanmoins, pour un coût bien moindre, de sécuriser, dans cette partie de l'école, le fonctionnement qui a présenté de nombreuses défaillances ces dernières années.



LOTISSEMENT



Après avoir confié à Sarthe Habitat les deux premières tranches du futur lotissement, l'organisme a lancé les démarches préliminaires et les premiers appels d'offre.

Le jeudi 4 décembre, une réunion s'est tenue à la mairie de Moulins pour nous présenter l'état d'avancement du projet et les premières entreprises retenues.

Dans un premier temps il convenait de retenir l'entreprise chargée de la maîtrise d'œuvre (MOE). 3 propositions ont été validées et étudiées selon un barème préalablement défini afin d'établir une note finale.

Equipe 1 : URBA TERRA – BAEZA et FLOW CONCEPT (49) : 71,34 points. 2^{ème} (offre financière : 84 175 € HT)

Equipe 2 : PAYSAGE CONCEPT – SODEREF DEVELOPPEMENT et THEMA ENVIRONNEMENT (72 et 37) : 91,25 points. 1^{er} (offre financière : 69 360,42 € HT) Offre retenue

Equipe 3 : LAGUNE et TPF INGENIERIE (49) : 69,51 points. 3^{ème} (offre financière 89 890,00 € HT)

FOIN SUR LES PARCELLES COMMUNALES



Comme chaque année, la commune propose gratuitement aux Moulinois de réaliser en totalité le foin sur 5 parcelles sur environ 5 hectares. Cela devra être réalisé en 2026 avant le 20 juin.

Pour les personnes intéressées, il est nécessaire de déposer votre candidature en mairie avant le 23 janvier, pour un dépouillement le **lundi 26 janvier 2026 à 19h00 à la mairie**.

Depuis plusieurs années, n'ayant aucun candidat, Emmanuel Guilmeau se dévoue pour nous mettre les parcelles propres en réalisant le foin .

L'école débute cette année scolaire avec un effectif de 76 élèves répartis en 4 classes :

- Une classe de 16 TPS/PS/MS avec M^{me} Margaux Berger qui remplace M^{me} Aurore Hardouin en congé parental jusqu'en mars 2026 ;
- Une classe de 19 GS/CP avec M^{me} Aurélie Leblay, remplacée le vendredi par M^{me} Marlène Breux ;
- Une classe de 19 CE1/CE2 avec M^{me} Mantoz (également directrice), remplacée par M^{me} Marlène Breux le mardi ;
- Une classe de 22 CM1/CM2 avec M^{me} Océane Hiron qui remplace M^{me} Blandine Oton, en congé parental.

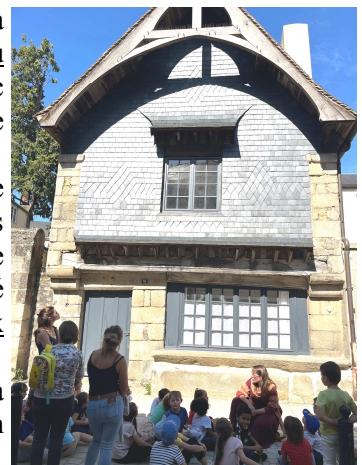
L'inquiétude a perduré jusqu'à l'avant-veille de la rentrée quant aux remplacements mais l'équipe était au complet le jour J. C'est donc sans souci et avec sérénité que les enseignantes ont pu accueillir les élèves le 1^{er} septembre.

Cette année 2025/2026 connaîtra de nombreuses animations et activités destinées à accompagner les apprentissages et à collecter des fonds pour financer les projets pédagogiques.

En septembre : Pot de rentrée, moment convivial et apprécié par tous ; vide grenier de la fête communale, bénéfice de 115 € (mobilier vendu et quelques draisiniennes) ; journée du patrimoine : découverte de la vie au Moyen-âge dans la ville d'Alençon ainsi que du parc du château de Moulins. Nous remercions les propriétaires d'avoir autorisé l'accès à ce magnifique parc ; photographies scolaires ; Assemblée Générale de l'APE.

En octobre : Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école : taux de participation de 64,22% ; photographies pour le calendrier de l'APE sur le thème des émotions ; vente de pizzas (144 vendues) : bénéfice de 432 € au profit de la coopérative scolaire ; Cross des écoles : magnifique journée où les coureurs se sont dépassés et ont été très bien accueillis par les collégiens, merci à l'APE pour les médailles ; vente de gâteaux organisée par l'APE.

Vacances de la Toussaint : Stage de réussite avec un groupe d'élèves de CE1 lors de la seconde semaine des vacances. 5 élèves ont bénéficié de 4 matinées de consolidation en mathématiques, étude de la langue et lecture. Stage très apprécié de tous.



En novembre : Les Jeunes Agriculteurs feront une intervention sur la filière lait dans la classe de CM ; semaine de la maternelle (ateliers et jeux de société avec les parents).

En décembre : École et cinéma pour les CM à la salle André Voisin de Fresnay-sur-Sarthe ; marché de Noël de l'école.

En mars : théâtre pour les MS-GS

En mai et juin : séances de course d'orientation proposées gratuitement par « Préférence Plein Air » avec de jeunes animateurs passant leurs BPJEPS.

En juin : visite des jardins des Prés verts pour les élèves de maternelle ; classe de découverte en Vendée pour les élèves de CE et de CM : Visite du château de St Mesmin avec un atelier sur le Moyen-âge et visite du Puy du Fou le second jour.

Les vendredis après-midi : Christèle, l'ATSEM, emmène des petits groupes d'élèves à la bibliothèque.

COLLEGE



Tous les voyants sont au vert au collège des Alpes Mancelles avec un effectif en légère hausse : 280 élèves ont fait leur rentrée en septembre avec 22 enseignants répartis dans 12 classes et, enfin, une nouvelle infirmière en poste qui sera présente 80% de son temps au collège et les 20% restants dans les écoles du secteur.

Le nombre d'élèves par classe est de 22 à 25, ce qui est un bon chiffre pour un bon enseignement.

Tout cela ravit Pascal Guillot, qui entame sa huitième année en tant que principal. Un climat de confiance s'est installé entre tous, c'est un point important dans un établissement scolaire, explique-t-il.

Des résultats encourageants au brevet des collèges

Le taux de réussite au brevet est de 83 %, avec 75 % de mentions, dont 35 % de « très bien » avec félicitations du jury pour des notes supérieures à 16.

Des activités prévues

Pour l'année 2025, en termes d'activités, l'atelier théâtre est renouvelé ainsi que l'espace web TV. Les élèves de 6^e iront en classe de neige en janvier et les latinistes de 4^e et 3^e iront en Italie du 22 au 27 mars.

Des travaux

Stéphanie Glinche, la secrétaire générale, et Pascal Guillot apprécient que le Conseil départemental soit à leur écoute pour les diverses demandes. Des travaux d'huissier ont été effectués en salle de physique et une toiture a été réparée. Nous avons également la chance d'avoir un parterre arboricole avec diverses essences d'arbres. C'est une volonté d'embellir les espaces du collège .

Des événements à venir

Le forum d'orientation pour les classes de troisième le 13 janvier 2026 ; les portes ouvertes le vendredi 6 mars ; la journée éducation, santé et citoyenneté le 30 avril et la course contre la faim le 19 mai.



En début d'année, Gérard Galpin, conseiller départemental, a remis un dictionnaire à chaque élève de 6^e.



Le mardi 14 octobre, sur un parcours autour de l'établissement mêlant course sur route et course sur terre, tous les élèves du collège ont participé au Cross des écoles. Les jeunes élèves de l'école maternelle et élémentaire Bernard Koura se sont joints également aux festivités. Les déguisements, nombreux, ont ajouté la fête à cet évènement.



Le 6 novembre, tous habillés en vert, les élèves du collège ont activement participé à la journée nationale de lutte contre le harcèlement.

Unis pour une photo de groupe mais aussi en « groupe classe » à travers 2h00 d'activités animées par les professeurs.

Chacun a ainsi été sensibilisé et amené à réfléchir sur la façon de combattre le harcèlement.

VOS TRAVAUX

Travaux et aménagements : pensez à vos démarches en mairie !

Avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété, qu'il s'agisse d'une construction, d'une extension, d'une rénovation, d'un abri de jardin, ou même d'une clôture, il est important de vous renseigner sur les règles en vigueur dans la commune.

Tout projet, même modeste, doit respecter le Code de l'urbanisme et le plan local d'urbanisme (PLU).



Selon la nature et l'ampleur des travaux, une autorisation préalable peut être nécessaire (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager). Le secrétariat de mairie sera en mesure de vous orienter vers la bonne démarche.

Sachez aussi que les services départementaux possèdent des outils permettant de contrôler, de façon très régulière et efficace, les évolutions et changement sur votre propriété (par exemple Vélux, piscine, modification

d'apparence extérieure. Elle communique ses observations à la commune une fois par an pour validation.

* Il est donc toujours préférable d'anticiper plutôt que de faire l'objet d'un rappel.

* En résumé, avant tout chantier, un petit passage en mairie et tout devient plus simple !

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 33 26 88 57 ou par mail à :

moulinslcarbonnel72130@gmail.com.

PRINCIPALES DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

- Madame Le Maire accepte la démission de Madame Sandrine Mortier pour raison de déménagement ;
- Signature de la convention liant l'artisan menuisier à la commune pour l'occupation du « mille club » :
 - à titre gratuit la première année en échange des travaux nécessaires d'étanchéité et d'entretien ;
 - avec un loyer de 150 € par mois ensuite ;
- En application du code général des impôts, la municipalité acte l'exonération de « taxe foncière sur les propriétés bâties » pour les locaux classés « meublés de tourisme » ;
- Création d'un poste supplémentaire de secrétaire à mi-temps, jusqu'à fin septembre pour répondre à un accroissement temporaire d'activité ;
- Accord du conseil pour proposer deux représentants de la commune (au lieu d'un seul) à la CDC ;
- Lancement de la création d'un site internet pour la commune avec pour nom de domaine « mlc72130.fr » ;
- Prise d'un arrêté interdisant la baignade dans la Sarthe sur l'ensemble de la commune ainsi que le stationnement au niveau de la Douettée (accès à Pierre Bécue). Ces arrêtés visent à protéger la commune en raison des excès et dangers observés cet été ;
- Participation (obligatoire) au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 30 € par mois et par agent ;
- Balisage du chemin pédestre par la Fédération Française de Randonnée pour un montant de 120 € HT ;
- Maintien des tarifs de location de la salle polyvalente ;
- Choix de l'entreprise « e.concept » pour la maintenance de la totalité du parc informatique.

Vous pouvez également trouver de nombreuses informations concernant notre village dont les comptes-rendus des réunions de conseil sur le site internet présenté en première page.

REPAS DES AINES

Traditionnellement, il se déroule le 11 novembre dans la continuité de la cérémonie commémorative qui a eu lieu le matin même.

Cette année, soixante-quatorze convives ont répondu à l'invitation de la commune et se sont retrouvés à la salle polyvalente, décorée pour l'occasion par Carole Lhuissier aidée par le CCAS sur le thème du siècle qui vient de s'écouler. Ce thème n'a pas été choisi au hasard car il convenait de fêter les 100 ans de Colette Berthomier.

Denise Rouzier et André Ozille ont illustré musicalement les étapes de ce parcours exceptionnel tandis que Tanguy Turmel préparait un repas qui a recueilli une satisfaction unanime.

Les deux doyens de la commune, Colette Berthomier et Bernard Besnault (94 ans), étaient présents et ont montré une belle vitalité que beaucoup envieraient à leur âge.

6 jeunes (Roxane, Meline, Elina, Justin, Jérémie et Colin) ont effectué, avec le sourire, un service efficace et rapide.

En fin de repas, une composition florale et un bon d'achat ont été offerts à Colette, un coffret gourmand a ravi Bernard.



Chacun s'installe petit à petit dans la salle agréablement décorée



Le Maire, Stéphanie Bouquet, en compagnie des deux doyens



Nos deux accordéonistes ont su mettre une très belle ambiance



D'un naturel très gai, Colette n'a pourtant pas pu retenir son émotion à la remise des cadeaux



Tanguy Turmel mis à l'honneur en fin de repas avec les serveuses et les serveurs



La table d'honneur était complétée par Claude Vétillard, Président de l'UNC

REPAS AGENTS/ELUS

Ce petit geste est désormais devenu une habitude pour montrer à chacun que la commune est reconnaissante du travail réalisé.

Le vendredi 21 novembre dernier, environ 25 personnes, agents et élus de la collectivité se sont réunis autour d'un repas chaleureux organisé au moulin à café et servi par Maryline. Cette rencontre, placée sous le signe de la convivialité et du partage, a permis à chacun de se retrouver dans un cadre moins formel et d'échanger en toute simplicité.

Les élus ont profité de cette occasion pour remercier l'ensemble des agents pour leur engagement quotidien au service des habitants. Ils ont souligné l'importance de ces temps informels pour renforcer la cohésion et favoriser une meilleure compréhension mutuelle des missions de chacun.



SENTIER DE RANDONNÉE

Edmond Besnault, moulinois bien connu, a comme passion, entre autres, la randonnée pédestre.

C'est donc tout naturellement qu'il s'est rapproché de la municipalité pour proposer d'effectuer bénévolement le balisage de notre sentier pédestre. A charge de la commune d'acquérir, auprès de la Fédération, le matériel nécessaire.

Le conseil s'étant prononcé favorablement pour un montant de 120 € HT, l'opération s'est déroulée le mardi 19 novembre. Le sentier, d'une longueur de 10 km, a été entièrement balisé en une journée.

Edmond Besnault était accompagné de Jacky Leserget, trésorier de l'association « Arçonnay Dynamic », membre de la Fédération Départementale de Randonnée de la Sarthe.

Tous deux avaient effectué préalablement un recensement des balises nécessaires et repéré leurs emplacements pour se mettre dans la peau d'un randonneur qui découvre notre chemin.

En fin de journée, à la mairie, une petite collation leur a été offerte pour les réconforter et les remercier de leur initiative.



Les 2 bénévoles, au départ du sentier, sur la place de l'église.

Les balises sont placées à des endroits stratégiques pour faciliter la randonnée.

A mi-chemin, balisage et petite pause au Pont vers le chemin des Gaulois.

La nouvelle signalétique est nécessaire pour s'engager dans la bonne direction.

Chaque balise est estampillée « Moulins » pour faciliter le parcours des randonneurs.

Sculpture



L'été dernier, une petite sirène avait fait son apparition au même endroit. Cette année, une sculpture plus « végétale » s'est invitée à l'emplacement même où l'être fantastique s'était installé.

Nul doute que l'auteur de ces deux œuvres affectionne ce lieu et n'en est probablement pas très éloigné.

Cependant, c'est dans le plus grand anonymat qu'il (elle) s'investit pour apporter une touche artistique à ce lieu déjà très agréable.

S'il y a une année on pouvait s'interroger sur le sort de la petite sirène, il convient peut-être maintenant de mener une enquête approfondie pour identifier l'artiste qui anime notre hameau du Pont !!!

NOS ASSOCIATIONS

UNC : UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

1 2
9 0
1 2
8 5

UNC Moulins-le-Carbonnel



Le 11 novembre, la section locale avait convié ses adhérents et la population moulinoise à commémorer l'anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Une cinquantaine de personnes, dont une demi-douzaine d'enfants, s'est réunie devant la mairie avant de remonter en cortège vers le monument aux morts sur la place de l'église.

M^{me} le Maire, accompagnée de représentants de l'équipe municipale, Claude Vétillard, Président de l'UNC locale, trois membres en uniforme de la caserne des sapeurs pompiers de Gesnes-le-Gandelin, la directrice de l'école et les moulinois présents ont suivi les jeunes portant la gerbe offerte par la mairie.

Le discours de la Préfecture a été lu par M^{me} le Maire alors que le discours de l'UFAC était lu par 4 enfants volontaires (Albin, Marceau, Malik et Amaury).

La sonorisation de la mairie remplace désormais la fanfare de Gesnes qui ne peut plus se déplacer.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur était offert par la municipalité au Moulin à café.



GENERATIONS MOUVEMENT

Le club poursuit sur son rythme de croisière et se réunit les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à la salle polyvalente pour jouer aux cartes (belote, tarot), aux jeux de société ou à la pétanque. Les membres participent également aux animations des autres clubs du canton (concours de cartes, de pétanque, danses, lotos, voyages, ...).

Le repas champêtre du 23 juillet a réuni 36 participants.

Nous avons eu, cette année, quelques difficultés à nous insérer dans le calendrier cantonal et le concours de pétanque prévu le 20 septembre n'a pu avoir lieu.

Le mercredi 26 novembre, le repas de fin d'année offert par l'association et préparé par Maryline du Moulin à café, a réuni 39 personnes. A cette occasion, nous avons eu le grand plaisir d'honorer une fidèle adhérente, **Colette Berthomier, qui a fêté ses 100 ans.**

Une composition de plantes lui a été offerte pour agrémenter sa maison et ses extérieurs.

La traditionnelle bûche de Noël s'est déroulée le jeudi 18 décembre à la salle polyvalente.

Pour le prochain semestre, nous avons programmé

- Un premier concours de tarot le **mercredi 18 janvier**
- Un second concours de tarot le **mercredi 8 juillet**

Pour le second semestre,

- Un concours de pétanque le **mercredi 9 septembre**
- Un concours de belote le **mercredi 7 octobre**

Notre club qui a pour objectif d'offrir une activité régulière et des moments conviviaux à ses adhérents souhaite également diversifier ses propositions.

Toutes les personnes, quel que soit leur âge, peuvent venir nous rencontrer pour exprimer des désirs d'activités ou des propositions d'animation.

Président : Michel Poupart —> 06 43 41 84 92

Trésorier : Claude Kervellec —> 06 06 42 13 01





FOYER RURAL DES ALPES MANCELLES

SAISON 2025-2026

Foyer Rural des Alpes Mancelles - Association loi 1901
72130 MOULINS LE CARBONNEL
Président : Sébastien MILLET
07.68.51.01.50 - ckmillet@gmail.com

► Futsal - Canoë-Kayak - Tennis - Badminton - Aïkido/Taïso - Gym

FUTSAL

A partir de 16 ans

- Lieu : gymnase de Moulins le Carbonnel
 - Horaires : le mercredi de 20h à 22h
- Reprise de l'activité le 03 septembre 2025
- Cotisation : 38€ + carte adhérent*
 - Responsable : LAVANRY Stéphane - 06.62.62.68.84

CANOË KAYAK

A partir de 8 ans

- Lieu : Base de pleine nature - Moulins le Carbonnel
 - Horaires : le mercredi de 14h30 à 17h
- le samedi de 14h à 17h
- Reprise de l'activité le 06 septembre 2025
- Cotisation : 50€ + carte adhérent* (hors licence FFCK si besoin)
 - Responsable : BAUDOUIN Christian - 06.89.21.02.00

TENNIS

A partir de 8 ans

- Lieu : Gymnase de Moulins le Carbonnel
 - Horaires : le samedi matin (contacter le responsable pour les horaires)
- Reprise de l'activité le 06 septembre 2025
- Cotisation : 38€ + carte adhérent*
 - Responsable : DUVAL Jean-Jacques - 06.79.34.71.91

* Carte d'adhésion à la Fédération des Foyers Ruraux (assurance) = 12€



Néanmoins, il faut souligner que parmi nos quelques jeunes motivés, **Clément Brentcheneff** a intégré en ce début d'année, le pôle Espoir de Tours. Il organise dorénavant son emploi du temps scolaire entre cours et séances d'entraînement intensives. Les premiers résultats sont concluants. Pour sa première année sérieuse en compétition, il a réussi à décrocher une très prometteuse 7^e place aux championnats de France et il est officiellement reconnu pour son niveau en étant inscrit sur la liste ministérielle « espoir » pour l'année 2026. Bravo à lui. Peut-être prendra-t-il la relève d'Elias ? Et surtout espérons qu'il donne envie à d'autres jeunes d'intégrer notre section.

Sur nos autres activités, hormis le futsal et le badminton enfants, nous comptons plus d'inscrits que l'année dernière. De nouvelles têtes ont fait leur apparition. La bonne humeur et le plaisir de se retrouver y sont pour quelque chose.

Le Foyer Rural, c'est aussi un versant commercial autour des loisirs de pleine nature qui permet parallèlement de financer les activités associatives et de maintenir des coûts d'inscription très faibles pour nos sections ou encore de proposer du matériel de qualité.

La fréquentation de cette saison estivale est globalement bonne. Notre équipe de professionnels a très bien assuré sa mission d'accueil et de prise en charge du public. Merci à Raphaël, notre coordinateur et responsable de cette partie commerciale. Merci à lui qui a également assuré le tutorat de Leila et Maxence, 2 jeunes adultes de Moulins et Assé-le-Boisne, dans le cadre de leur formation professionnelle (diplôme d'encadrement sportif).

A noter que Leila poursuit sa formation cette année toujours en alternance au sein du Foyer rural des Alpes Mancelles.

BADMINTON

A partir de 8 ans



- Lieu : Gymnase de Moulins le Carbonnel
- Horaires : - le mercredi (adultes) de 18h à 20h
- le vendredi de 17h15 à 18h15 (8-11 ans)
de 18h15 à 19h15 (12-14 ans)

Reprise de l'activité le 03 septembre 2025 (adultes) ou le 06 septembre 2025 (enfants)

- Cotisation : 38€ + carte adhérent*
- Responsable : DAGRON Guillaume - 08.88.57.47.20
AGIN Christophe - 06.69.20.14.99

AIKIDO TAISO

Ados - Adultes



- Lieu : Dojo du gymnase de Moulins le Carbonnel
Salle d'arts martiaux de Fresnay/Sarthe

- Horaires Aïkido : - le mercredi de 19h30 à 21h (Moulins)
- le jeudi de 19h30 à 21h (Fresnay)

Horaires Taïso : - le mercredi de 18h30 à 19h30 (Moulins)

Reprise de l'activité le 03 septembre 2025

- Cotisation : 33€ (cotisation) + 55€ (licence aïkido) + carte adhérent* = 100€
- Responsable : MELLOUET Ronan - 06.04.16.00.90

GYM - PILATES

Adultes



- Lieu : Dojo du gymnase de Moulins le Carbonnel

- Horaires : Gym/enforcement musculaire : le lundi de 20h à 21h
- Pilates : le jeudi de 20h à 21h

Reprise de l'activité le 01 septembre 2025

- Cotisation : 70€ + carte adhérent* (1 cours/semaine)
115€ + carte adhérent* (2 cours/semaine)

Responsable : LE CADRE Catherine - 06.83.41.81.13



Pour le conseil d'administration du FRAM, Sébastien Millet



Le FC Moulins-le-Carbonnel, fondé en 1972, a entamé la saison 2025-2026 avec un moment historique : son tout **premier match officiel en Coupe de France**. Un évènement marquant pour le club, qui, malgré une défaite 6-2 face à l'équipe de Neuville (D2), peut être fier d'avoir franchi ce cap symbolique. Ce match a attiré de nombreux spectateurs, venus soutenir le club et vivre cette première en Coupe de France. L'ambiance était à la hauteur de l'enjeu, avec des supporters passionnés et enthousiastes présents pour encourager leurs joueurs.

Cette rencontre a également été l'occasion d'inaugurer le nouveau jeu de maillots, floqué du nom de son nouveau sponsor principal, le restaurant "L'Évidence", place du Bas de Monsort à Alençon, désormais mis en valeur au centre du maillot. Une belle visibilité pour ce partenaire local qui soutient activement le développement du club.

Pour cette nouvelle saison, le FC Moulins aligne à nouveau deux équipes séniors, prêtes à défendre les couleurs du club sur les terrains de la Sarthe. Plusieurs jeunes joueurs prometteurs ont rejoint l'effectif, apportant fraîcheur et ambition à l'équipe première, avec un objectif clair : retrouver la Division 3 (D3) dès la saison prochaine.

Le club regarde l'avenir avec motivation, porté par ses valeurs, son histoire, et l'envie de continuer à grandir.

Après six journées, le début de saison est particulièrement prometteur. Invaincue, l'équipe A affiche déjà cinq victoires pour un match nul. Avec 16 points au compteur, elle occupe actuellement la deuxième place du championnat, juste derrière Arçonnay, un autre prétendant sérieux à la montée.

De son côté, l'équipe B connaît un parcours plus contrasté. Avec une victoire, un nul décroché face à Oisseau-le-Petit un candidat à la montée et trois défaites, elle se situe pour le moment à la neuvième place. Malgré ces résultats, le groupe reste soudé, animé par un esprit collectif solide et une ambiance toujours positive, ce qui laisse espérer une progression au fil de la saison.



Après la trêve hivernale, fixée au 25 janvier, les deux équipes reprendront la compétition avec détermination. L'équipe B se déplacera sur la pelouse de Cures 2, un adversaire déjà battu 4-0 la saison passée. Les joueurs espèrent rééditer une performance similaire pour relancer leur dynamique.

L'équipe A, quant à elle, disputera un choc au sommet sur le terrain d'Arçonnay. Ce match aller s'annonce intense, engagé et riche en rebondissements. Il pourrait déjà jouer un rôle décisif dans la course à la montée en D3. Le FC Moulins se prépare donc avec sérieux pour ce rendez-vous crucial, bien décidé à poursuivre son excellent début de saison.

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a eu une année bien particulière :

- La Course de Caisse à Savon du 20 juillet a été malheureusement annulée suite aux conditions météo annoncées ; nous avions pourtant espéré attirer un nouveau public grâce à cet évènement inédit. Les bottes de paille avaient été préparées et ramassées avec l'aide de bénévoles et sont, pour l'instant, stockées en attente de la course à venir. Dans la mesure où nous n'avons pas pu réaliser la course en 2025, nous ne pouvons que faire mieux en 2026 ! Si vous souhaitez participer à notre édition 2026 ou si vous connaissez des personnes susceptibles de le vouloir, nous vous invitons à prendre contact avec nous pour vous donner le descriptif du cahier des charges. La course aura normalement lieu le **dimanche 7 Juin 2026**.



- La fête communale a été une fois de plus bien orchestrée sur le modèle de l'année passée. Cependant les intempéries ont limité son succès surtout en termes d'affluence. Les animations du samedi se sont déroulées entre les gouttes d'eau à la fois sur le stade pour le concours de pétanque et sur la route durant la marche pédestre. Le feu d'artifice a esquivé la pluie pendant une éclaircie avant que la soirée ne se termine malheureusement sous l'eau ... La course de voitures à pédales a tout de même réussi à attirer du public le dimanche. Le boudin artisanal a été une réussite puisque tout a été vendu à la fin du week-end. L'ensemble de la nourriture a été liquidé dimanche en fin de journée et les frites dans les quinze jours qui ont suivis ce qui nous a permis de n'avoir aucune perte sur les denrées alimentaires. Concernant l'aspect financier, nous avons un déficit de près de 2 800 € sur cet événement. Fort heureusement, une fois n'étant pas coutume, nous avons déjà réservé le soleil pour 2026 et espérons qu'il sera bien au rendez-vous !

- Le loto a été un franc succès cette année. Animé par Annick Dutertre, nous avons dénombré 272 participants soit une cinquantaine de joueurs de plus que l'année passée. Tous avaient été attirés par les 4 100 € de lots mis en jeu, notamment des bons d'achats et de carburants, des bons restaurant, un caddie garni, de l'électroménager, de l'équipement Hi-Fi, une trottinette électrique, une tablette tactile pour la partie enfant et des activités de loisirs comme au Foyer rural des Alpes Mancelles ou bien deux baptêmes avec « Montgolfières Club de l'Orne ». Tous ces lots ont plu au public et nous avons terminé la soirée par notre bon d'achat de 600 euros gagné par Amélie Bignon, une jeune de la commune. Le rendez-vous est pris pour notre prochain loto qui sera avancé au mois d'avril 2026.



Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont su être présents sur toutes nos manifestations de l'année. Un évènement convivial sera réalisé pour eux en début d'année prochaine.

Ainsi se termine 2025 ; nous avons d'ores-et-déjà calé le calendrier 2026. En parallèle, nous sommes toujours à la recherche de personnes voulant participer à la vie de l'association et que nous espérons accueillir lors de notre prochaine assemblée générale le 23 janvier 2026 à 20 heures à la salle de la mairie.

Enfin, nous vous souhaitons, dès à présent, de bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous voir toujours plus nombreux l'an prochain.

L'Équipe du CDF Moulinois

Alexandre, François, Françoise, Dominique, Maryline, Éric, Maud, Stéphane et Anthony

Calendrier 2026 :

- **Samedi 17 Janvier 2026 à 14h00** : Concours de Belote en Individuel à la Salle Polyvalente
- **Vendredi 23 Janvier 2026 à 20h00** : Assemblée Générale du CDF à la salle de la mairie
- **Samedi 21 Mars 2026 à 20h00** : Concours de Belote en Équipe à la Salle Polyvalente
- **Samedi 4 Avril 2026 à 20h00** : Loto animé par Annick Dutertre à la Salle Polyvalente
- **Dimanche 7 Juin 2026** : Course de Caisses à Savon : Rue de St Céneri et de la Poterie
- **Week-end des 12 et 13 Septembre 2026** : Fête Communale
- **Samedi 14 Novembre 2026 à 20h00** : Repas Dansant à la Salle Polyvalente

APE ECOLE BERNARD KOURA

Un bilan positif pour la nouvelle équipe APE de l'école maternelle et élémentaire Bernard Koura et des réjouissances à venir !

La transmission avec l'équipe précédente et l'investissement des membres du nouveau bureau a permis d'assurer une année d'événements dont la kermesse a été le moment fort.

Le bilan financier est positif et se maintient dans la lignée des années précédentes.

Fort de cette première expérience, l'APE mettra en place de nouvelles actions qui s'adressent à tous les moulinois :

- vente de galette et tartiflette à prix attractif (cuisinés par l'Auberge gourmande de St Céneri) ;
- ou encore des ventes de gâteaux chaque vendredi de départ en vacances.

Suite à une participation mitigée au marché aux fleurs l'année passée et à la concurrence importante des villages environnants, nous proposons une nouvelle formule de ventes de roses de Noël et jacinthes qui se déroulera à l'occasion d'un marché de Noël que nous organisons cette année le **vendredi 19 décembre**.

Une partie de l'équipe de l'APE lors de la vente de pizzas avant les vacances de la Toussaint



Les moulinois de tous les âges sont invités à venir partager ce moment qui se tiendra dans l'école maternelle avec la bonne humeur communicative des enfants !

Nous proposerons du vin chaud et du chocolat chaud, la vente de fleurs et de décos de Noël confectionnés par les enfants.

L'année scolaire s'achèvera par la kermesse qui se déroulera cette année le **vendredi 26 juin 2026**.

Tous ces événements contribuent à financer du matériel périscolaire et des sorties culturelles pour les élèves.

Venez nombreux !

NOS AUTRES PARTENAIRES

PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE-MAINE

Dans le cadre du partenariat avec le Parc, des animations sont régulièrement proposées à Moulins.

L'information vous est transmise sur Panneau pocket ; à l'avenir, elle sera également disponible sur le site internet de la commune.

La chauve-souris

Au total, 30 personnes étaient présentes, principalement des habitants de Moulins ou des villages proches (Gesnes, Sougé, Saint-Léonard).



Des prospections régulières

Ces prospections s'effectuent sur le territoire, principalement dans les églises. En effet les femelles se regroupent dans des lieux calmes et chauds pour mettre bas (ce qu'on appelle des colonies de reproduction), les combles d'églises sont donc idéaux pour les accueillir.

Jusqu'ici, 42 prospections ont été effectuées et 5 colonies de reproduction ont été observées.



Quelques chiffres :

En tout, ce sont 249 Grands Murins et 24 Oreillards gris qui ont été observés sur l'ensemble des lieux prospectés.

Travailler en concertation avec les mairies

Un travail de concertation sera effectué par la suite avec les mairies pour aménager l'accès aux chiroptères. En effet, beaucoup d'églises ont été grillagées ces dernières années afin de boucher l'accès aux pigeons et aux choucas des tours, impactant le mode de vie des chauves-souris.

Balade botanique

Après une balade botanique à la découverte de la faune du village et une cueillette de plantes comestibles, les participants enthousiastes ont cuisiné des rouleaux de printemps et des tartinades.

Un moment convivial animé par Anne Vandenberghe de « Bourrache et coquelicot ».

Dans la salle de conseil, à la mairie, préparation et dégustation s'enchaînent.



L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) Haute Sarthe Alpes Mancelles continue à Moulins-le-Carbonnel



Depuis un an maintenant, l'Atlas de la Biodiversité Communale Haute Sarthe Alpes Mancelles se déroule sur la commune de Moulins-le-Carbonnel et sur d'autres communes limitrophes.

Il s'agit d'un programme qui court de 2024 à 2027 et qui a trois objectifs :

- Le premier est de mieux connaître la faune, la flore et les milieux naturels sur cinq communes (Assé-le-Boisne, Moulins-le-Carbonnel, Saint-Léonard-des-Bois, Saint-Paul-le-Gaultier et Sougé-le-Ganelon) en compilant des informations déjà connues, en réalisant des inventaires complémentaires et en récoltant les témoignages des habitants.
- Le second objectif est la sensibilisation des habitants et acteurs du territoire à la nature et à la biodiversité avec la réalisation d'une à deux animations par mois.
- Enfin, le troisième objectif est d'aider à l'aménagement du territoire en apportant une meilleure connaissance de la biodiversité, grâce à la synthèse du travail d'inventaire que nous transmettrons aux communes à la fin du projet.

Mieux connaître la biodiversité de nos communes

Avant l'ABC, on comptait dans la base de données du Parc et Géoparc Normandie-Maine 1 072 données naturalistes à Moulins, correspondant à 450 espèces connues. Depuis le début de l'ABC, les inventaires ont déjà abouti à 3 559 données pour 924 espèces. Cet état des lieux devrait prochainement encore se renforcer avec les données de partenaires qui ont réalisé d'autres inventaires au cours de l'année.

Le volet sensibilisation n'est pas en reste avec la réalisation de 20 animations en 2025 dont 4 sur la commune de Moulins sur des thématiques variées (atelier cuisine des plantes sauvages, soirée découverte des chauves-souris, sortie sur les lichens et conférence sur le réchauffement climatique). A cela s'ajoute la tenue d'un stand sur deux évènements locaux dont la fête communale de Moulins.

Pour finir, l'aide à l'aménagement du territoire a débuté avec un premier atelier qui s'est déroulé en octobre et devrait conduire à la production d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité pour la municipalité au cours de l'année 2026.

Vous aussi, rejoignez la dynamique !

Cet ABC se veut aussi et avant tout participatif !

Donc si vous voulez faire passer à la commune de Moulins la barre symbolique des 1000 espèces, n'hésitez pas à transmettre vos observations ou photos à Johannic Chevreau soit :

- par mail johannic.chevreau@parc-normandie-maine.fr,
- par téléphone au 06 81 02 85 21.

De même, si vous souhaitez être informé des différentes animations qui se tiendront sur la commune ou sur l'ABC, contactez-le afin qu'il puisse vous inscrire au mail d'actualité bimestriel.

En 2026, l'ABC continue avec notamment un programme d'animations en cours de construction, de probables projets avec les écoles et quelques inventaires complémentaires.



Lichen peltigera praetextata

Parc naturel régional et Géoparc mondial Unesco Normandie-Maine
1 route du Château - CS 80005 - 61 320 Carrouges Cedex
www.parc-naturel-normandie-maine.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES

La CdC Haute Sarthe Alpes Mancelles poursuit son engagement en faveur du développement et de l'amélioration du cadre de vie des habitants de son territoire. Deux projets majeurs illustrent cette dynamique :

* Le lancement officiel du chantier de la future gendarmerie ; ainsi, le jeudi 16 octobre dernier en présence du Préfet de la Sarthe, Sébastien Jallet, du Président de la CdC, Philippe Martin, du Commandant du groupement de gendarmerie de la Sarthe, le colonel Nicolas Bracq et de nombreux élus, un moment symbolique a marqué le lancement du chantier de la nouvelle gendarmerie avec la pose officielle du panneau de début de travaux sur le site d'implantation aux portes de Fresnay-sur-Sarthe et Assé-le-Boisne.



* Dans un autre registre, le projet de complexe sportif de Maresché entre dans une phase concrète. Les premiers engins de chantier devraient entrer en action d'ici la fin de cette année.

Ce nouvel équipement comprendra trois espaces autonomes dédiés à chacun des sports pratiqués sur le site (tennis de table, tennis, judo) et disposant de leurs propres vestiaires et sanitaires.

Cette opération de près de 4 millions d'euros, sera financée à hauteur de 1,41 millions d'euros par la CdC, de 1,25 millions d'euros par la Région et par les subventions de l'Etat pour la part restante.

La livraison du complexe est annoncée pour **fin 2026**.

Enfin, poursuivant ses actions en faveur de la mobilité, la CCHSAM a lancé, lors de la semaine européenne de la mobilité, sa « navette entreprises » expérimentale et gratuite.

Depuis le 1^{er} septembre 2025 et jusqu'au 27 février 2026, elle circule au départ de la gare de la Hutte-Coulombiers pour desservir les zones économiques du territoire.

Pour plus d'infos sur les différents projets, actions et services de la communauté de communes, n'hésitez pas à visiter le site : <https://www.cchautesarthealpesmancelles.fr/>

EVENEMENT

UNE NOUVELLE CENTENAIRE A MOULINS

Après Raymond Jouve en 2020 et Georgette Trocherie en 2024, 2025 nous permet d'honorer une nouvelle centenaire.

Au hameau du Pont, depuis 1991 alors qu'elle avait 65 ans, **COLETTE BERTHOMIER**, jouit d'une retraite heureuse partagée entre sa famille, ses amis, ses voisins, ses activités, sa maison et son jardin.

Parfaitement autonome et valide (autant que l'on peut l'être à un âge « avancé »), elle étonne par son dynamisme et par l'intérêt qu'elle porte à notre société. Toujours au fait de l'actualité, elle peut, à tout moment, échanger sur n'importe quel sujet, y compris le sport et particulièrement le football et encore plus particulièrement M'Bappé, son « chouchou ». Elle possède d'ailleurs un maillot floqué à son nom qu'elle n'hésite pas à porter lorsque l'occasion se présente !

Sa vivacité d'esprit est peu ordinaire et il est toujours agréable de converser avec elle. Si l'actualité l'intéresse, c'est l'évolution du monde actuel qui l'inquiète, surtout pour ses petits-enfants.

Si on lui demande ses secrets de longévité, elle vous dira qu'elle n'en a peut-être pas mais qu'elle n'a jamais fumé, qu'elle boit peu de vin (mais accepte toujours un petit Gewurtzstraminer !), qu'elle marche toujours un peu (la côte de Saint-Céneri l'essouffle à peine) et qu'elle rit beaucoup. Sa devise ; « carpe diem » ce qu'elle fait en permanence et sans faiblir.

Colette est intarissable sur sa vie et, lorsqu'elle la raconte, on est surpris par la multitudes de détails, d'anecdotes et par sa mémoire infaillible.

Elle est née le 20 novembre 1925 à Choisy-le-Roi, à 19h00, au café « la Marseillaise » tenu par ses parents. Assez vite pourtant, elle a dû grandir chez une tante car son organisme ne supportait pas le tabac mais cette dernière n'a plus voulu la garder pendant la guerre. Elle est donc retournée chez ses parents jusqu'à 20 ans dans un autre bar-tabac à Issy-les-Moulineaux où cohabitaient sans problèmes, dit-elle, Français et Allemands.

Elle devait alors se marier mais il a fallu annuler la cérémonie car son fiancé a été tué par erreur lors d'une opération de police. 4 ans plus tard, elle prend pour époux Jean Claude Berthomier avec lequel elle aura 2 enfants : Françoise née en 1951 et Jean Claude né en 1956. Elle les élève mais se dit qu'il est sans doute important de travailler pour se constituer une retraite. En 1967, elle entre donc comme employée de bureau (car, se souvient-elle, elle avait une belle écriture) à la prestigieuse école Berlitz spécialisée dans l'apprentissage rapide des langues.

Après 23 années de bons et loyaux services, elle prend sa retraite en 1990 puis vient s'installer, en 1991, dans la maison du Pont que son père avait découverte en 1961. Colette n'est jamais retournée à Paris ! 5 petits-enfants et 2 arrières petits-enfants égaient avec bonheur les rencontres familiales.



Depuis, elle estime en avoir bien profité en voyageant et en pratiquant par exemple la danse ou la chorale (20 ans à Saint-Germain-du-Corbéis jusqu'à ses 90 ans).

Le temps passant, elle réduit un peu son rayon d'action et arrête la conduite à 97 ans, par prudence dit-elle car les très gros engins sur la route l'impressionnent. Elle poursuit cependant ses activités au club des anciens de Moulins où elle est une fervente adepte de la belote mais aussi à Saint-Céneri où elle monte sur les planches pour la première fois à 97 ans ! Elle pratique encore ce loisir et répète ses prochains sketchs au Moulins à café avec beaucoup de sérieux mais aussi de très grands fous rires.

Mise à l'honneur en de très nombreux lieux à l'occasion de ce siècle bien rempli, elle regarde l'avenir avec optimisme consciente néanmoins que les 100 prochaines années risquent d'être un peu plus difficiles !!! Avec toute notre affection, nous lui souhaitons de profiter encore longtemps de sa très belle vitalité.

INFORMATIONS



Restez informés en permanence grâce à Panneau Pocket.

A télécharger gratuitement sur votre Smartphone, votre tablette ou votre ordinateur.

Soyez alertés en temps réel par les annonces publiées par la municipalité qui se fait également le relais des associations et des autres partenaires.

Au service des habitants avant tout ! Grâce à l'application mobile PanneauPocket, les informations et alertes des Mairies, EPCI, Intercommunalités, Écoles et RPI, Offices de tourisme, Ehpad, Associations sportives ou culturelles, vous accompagnent partout.

PanneauPocket est disponible sur



FIN DU RESEAU TELEPHONIQUE « CUIVRE »

D'ici 2030, Orange fermera progressivement le réseau cuivre pour laisser la place à la fibre optique. Le réseau actuel a atteint ses limites en terme de débit, l'entretien des deux réseaux en parallèle n'a plus de sens ; de plus, la fibre est plus stable, plus résistante au froid et à l'humidité et elle est 4 fois moins énergivore que le cuivre. Dans l'Orne, la Sarthe ou la Mayenne, les premières dates sont connues. Pour notre commune retenez cette échéance :

Moulins-le-Carbonnel 31/01/2028

Si l'ensemble de vos appareils est relié à une « box » (Orange, Bouygues, Free, ...) vous n'êtes pas concernés.



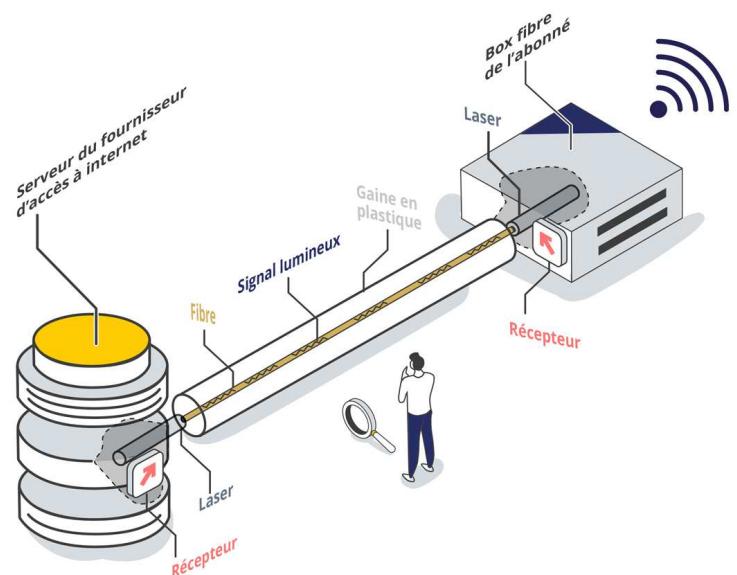
En revanche, si votre téléphone (ou d'autres appareils) sont reliés à une prise en T, vous devez vous préparer pour cette date. Ceux dont le n° commence par 02 33 ... peuvent éventuellement être concernés à une date différente.

Vigilance particulière pour les personnes équipées d'un système de téléassistance ou d'une alarme.

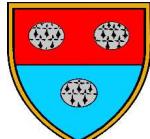
Il est important d'anticiper les démarches car le temps de raccordement peut être long et des travaux seront éventuellement nécessaires. Pour cela :

- Contactez votre opérateur assez rapidement ;
- Demandez-lui sa démarche et ses tarifs ;
- Ne « succombez » pas au premier commercial, ni aux suivants qui ne manqueront pas de vous contacter ;
- Faites-vous conseiller par des proches pour ne pas souscrire à ce dont vous n'avez pas besoin (par exemple internet pour certains).

Les particuliers qui ne souhaitent pas s'abonner à internet peuvent conserver un fonction téléphonique seul sur le réseau fibre optique, des offres sont disponibles. Cependant, l'installation de la fibre nécessite, dans tous les cas une « box » pour relier le téléphone.



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Madame, Monsieur,

Aux premiers jours de cette nouvelle année, je serai heureuse de vous recevoir au nom du Conseil municipal pour la présentation des Vœux autour d'un apéritif convivial

Vendredi 16 janvier 2026 - à 18 heures 30 - Salle Jean Carbonnel

Ce sera l'occasion de partager ensemble un moment essentiel dans la vie de la communauté, d'échanger, de recevoir les nouveaux résidents, de remettre également les récompenses pour les maisons fleuries.

A celles et à ceux qui ne pourront se libérer, je souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les plus cordiaux.

Le Maire,
Stéphanie BOUQUET

XX

COUPON A RETOURNER AVANT LE VENDREDI 9 JANVIER 2026 (à la mairie, auprès des conseillers municipaux)

NOM : ----- PRENOM : ----- Nous serons..... personnes.

Inscription possible au 02 33 26 88 57

ETAT CIVIL (juin 2025 → novembre 2025)



• DUGUE Elyna 08 SEPTEMBRE 2025

- LEGRAND Eric et BERLOTY Lucy 20 JUIN 2025
- TSOU Xiaodong et MAHE Stéphanie 12 JUILLET 2025
- DENDELE Théodore et DUFOUR Angélique 12 JUILLET 2025
- LEGASTELOIS Christopher et GOUBERT Amandine 08 SEPTEMBRE 2025
- LECARPENTIER Cyprien et DUVAL Tuliane 30 AOUT 2025

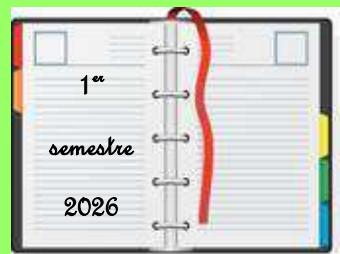


- DUVAL Constant 06 AOUT 2025
- BERTAUX Thierry 15 AOUT 2025
- LACROIX Michel 07 SEPTEMBRE 2025
- COTINAUD Jean-Claude 09 OCTOBRE 2025
- BAGUET Christian 31 OCTOBRE 2025



AGENDA MOULINOIS

- Mercredi 10 janvier AG : Générations mouvement
- Vendredi 16 janvier Vœux de la municipalité
- Samedi 17 janvier Concours de belote : Comité Des Fêtes
- Vendredi 23 janvier AG : Comité des Fêtes
- Lundi 26 janvier Attribution des parcelles à faucher
- Mercredi 28 janvier Concours de tarot : Générations mouvement
- Vendredi 6 mars Portes ouvertes du collège
- Dimanche 15 mars 1^{er} tour élections municipales
- Samedi 21 mars Concours de belote : Comité des Fêtes
- Dimanche 22 mars 2^e tour élections municipales
- Samedi 4 avril Loto : Comité des Fêtes
- Dimanche 7 juin Course de caisses à savon : Comité des Fêtes
- Vendredi 26 juin Kermesse école B. Koura : Amis de l'école
- Et, déjà, pour le second semestre
- Mercredi 8 juillet Concours de tarot : Générations mouvement
- Mercredi 9 septembre Concours de pétanque : Générations mouvement
- WE 12 et 13 septembre Fête communale
- Mercredi 7 octobre Concours de belote : Générations mouvement
- Samedi 14 novembre Repas dansant : Comité des Fêtes



VACANCES SCOLAIRES (zone B)

- Samedi 20 décembre 2025 : Début des vacances de Noël
- **Lundi 5 janvier 2026** : **Rentrée des élèves**
- Samedi 14 février : Début des vacances d'hiver
- **Lundi 2 mars** : **Rentrée des élèves**
- Samedi 11 avril : Début des vacances de printemps
- **Lundi 27 avril** : **Rentrée des élèves**
- Du jeudi 14 mai au 17 : Pont de l'Ascension
- Samedi 4 juillet : Début des vacances d'été
- **Mardi 1^{er} septembre** : **Rentrée des élèves**

GROUPE DE TRAVAIL POUR CETTE LETTRE D'INFORMATION :

Stéphanie Bouquet, Christophe Coudray, Claude Kervellec, Carole Lhuissier, Héloïse Nice

La distribution par la Poste se fera avant Noël.

Impression « Société Graphique de l'Ouest - St Germain du Corbéis »